



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 4 du 20 septembre 2017



Campagne 2017-2018



A retenir cette semaine :

Colza

- Les températures fraîches ont ralenti la croissance des colzas en particulier les moins développés.
- Mise en place des pièges dans les parcelles semées pour surveiller l'arrivée des ravageurs qui pourraient être favorisés par la remontée des températures (grosses altises).
- L'activité des limaces est en légère augmentation suite aux dernières pluies. Elles sont à surveiller dans les colzas de moins de 4 feuilles.
- Le risque tenthrèdes s'éloigne mais peut toujours perdurer sur les colzas les moins développés.

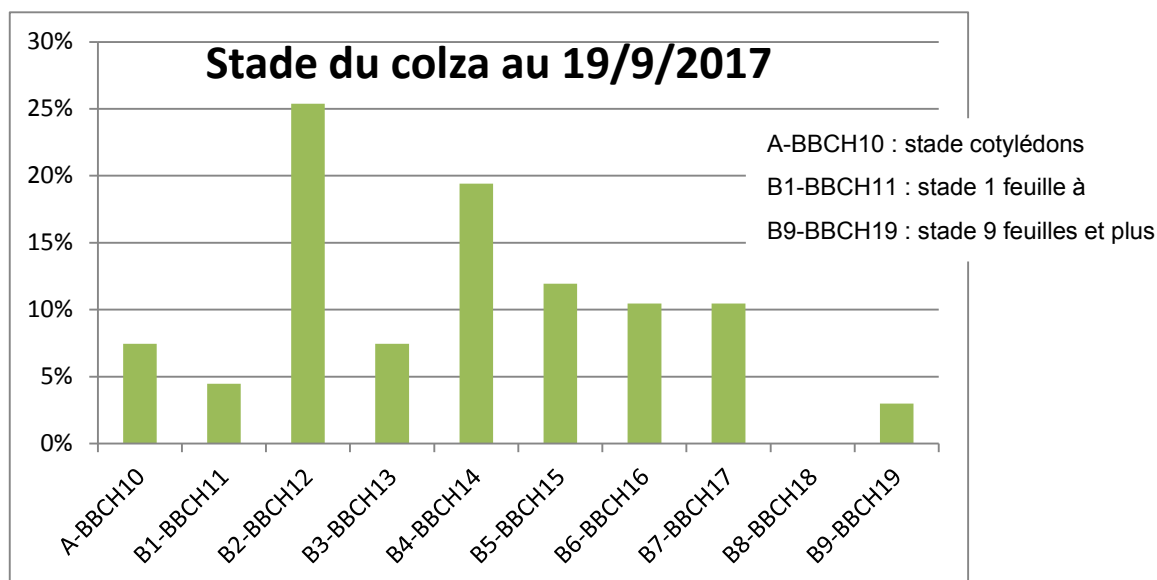


Réseau 2017-2018

Le BSV Bourgogne Franche-Comté est rédigé à partir de l'observation de 67 parcelles.

Stades des colzas

La période de semis s'est étalée sur plus d'un mois et les stades des colzas sont très hétérogènes.



Ravageurs

Altises

Aujourd'hui, les morsures d'altises peuvent provenir soit de la petite soit de la grosse altise.



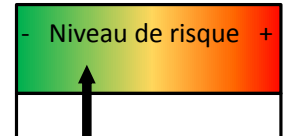
Grosse altise et petite altise - différence de taille
Photo E. Rosselle, 110 Bourgogne



Altises des crucifères ou petites altises

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- **Analyse du risque** : Pour la majorité des colzas qui ont dépassé **3 feuilles**, le risque est nul.

Seuls les colzas de moins de 3 feuilles doivent faire l'objet de surveillance. Privilégier les observations sur les bordures à proximité d'anciens champs de colza. Le risque est élevé si plus de 8 pieds/10 présentent des morsures **et** si plus de 25% de la surface foliaire est détruite.



Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES

Les conditions climatiques de la semaine dernière (pluie et températures fraîches) n'ont pas été favorables aux grosses altises. Cependant, une période avec une baisse de températures suivie d'une période de réchauffement, au-dessus de 20°C, favorisent les vols de grosses altises.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles
- **Seuil de nuisibilité** : 8 pieds sur 10 portants des morsures. En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures



Grosse altise adulte
Laurent Jung, Terres Inovia

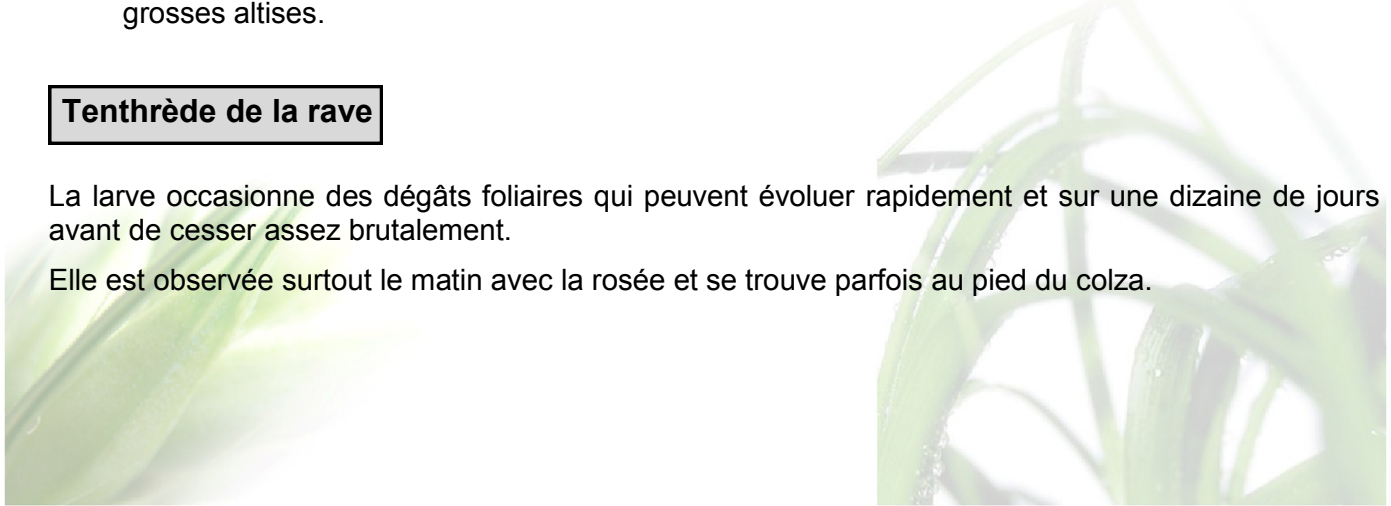
- **Observations** : 5 parcelles avec des grosses altises piégées dans la cuvette jaune enterrée, à hauteur de 2 à 4 individus
- **Analyse du risque** : le risque est encore faible mais pourrait augmenter si les températures dépassent les 20°C avec un retour d'un temps plus calme. Il faut continuer à observer régulièrement les parcelles.
- **Mise en place des pièges** : il est urgent de mettre en place les cuvettes jaunes pour piéger les grosses altises.

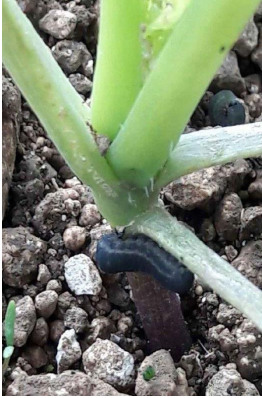


Tenthrède de la rave

La larve occasionne des dégâts foliaires qui peuvent évoluer rapidement et sur une dizaine de jours avant de cesser assez brutalement.

Elle est observée surtout le matin avec la rosée et se trouve parfois au pied du colza.





- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles en tenant compte de la dynamique de végétation
- **Seuil de nuisibilité** : dégâts supérieurs au quart de la surface foliaire
- **Observations** : de rares parcelles avec des dégâts
- **Analyse du risque** : le risque tenthrède reste faible. Dans quelques situations, sur des colzas de moins de 4 feuilles, ce risque est plus élevé.

Dans ce cas, la surveillance est à poursuivre, en particulier dans les zones abritées, à proximité de bois ou d'anciennes parcelles de colzas.



Larve de tenthrède de la rave sur colza
Hervé Martin, Seine Yonne

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)



Pucerons verts du pêcher
(et teigne des crucifères) sur feuille de colza
E. Rosselle, 110 Bourgogne



Pucerons verts du pêcher
à la loupe binoculaire
Chambre d'agriculture de l'Yonne

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation), les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza
- **Seuil de nuisibilité** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10
- **Observations** : des pucerons ont été observés dans 7 parcelles dont seulement 3 où le seuil de nuisibilité a été dépassé. Comme la semaine dernière, elles sont toutes situées dans l'Yonne
- **Analyse du risque** : A surveiller, en observant bien le dessous des feuilles

Limaces

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 4 feuilles
- **Seuil de nuisibilité** : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu
- **Analyse du risque** : Le risque est à gérer au cas par cas mais peut être localement en augmentation suite aux dernières pluies. Continuer à surveiller les colzas de moins de 4 feuilles



CEREALES D'HIVER

Lutte contre les adventices dans les céréales d'hiver : l'agronomie avant tout

Rotation et Période de semis

L'allongement de la rotation et/ou l'alternance de cultures d'hiver et de printemps, ainsi que le décalage de la date de semis sont souvent délicats à mettre en œuvre, car ils touchent au système de culture.

Pour lutter contre les graminées d'automne (ray-grass, vulpin, bromes...), l'une des solutions consiste à perturber leurs cycles de développement en introduisant une forte variabilité dans la date de semis des cultures de la rotation. Pour cela, on peut intervenir sur le choix des cultures hiver/printemps et le décalage de la date de semis.

➔ Diversifier les rotations et alterner les cultures d'hiver et de printemps en tenant compte des contraintes et pratiques de l'exploitation

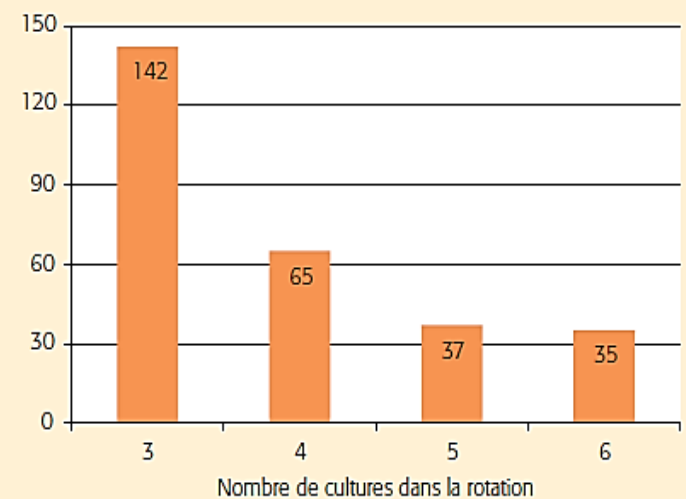
La rotation des cultures est le premier outil de lutte contre les adventices. L'introduction d'une culture de printemps, dans une rotation colza/blé/orge d'hiver, diminue très fortement la pression des graminées automnales.

D'une manière générale, la diversification et l'allongement des rotations évitent la spécialisation de la flore et facilite le désherbage pour deux raisons :

- Il est plus facile de gérer une diversité d'adventices qu'une densité très importante d'une seule espèce ;
- En alternant les cultures, l'agriculteur dispose de solutions chimiques à mode d'action différent, limitant ainsi le développement d'individus résistants.

Effet de la rotation sur la densité d'adventices (Isara, 2004)

Nombre de plantes/m² avant le semis de la céréale



Le choix d'une rotation diversifiée doit tenir compte de contraintes techniques (type de sol, région, possibilité d'irrigation, ...) et économiques (temps de travail, débouchés, ...).

L'introduction d'une nouvelle culture doit tenir compte également des autres bénéfices pour les cultures suivantes : ainsi l'introduction d'un pois avant un blé ou un colza permet d'améliorer les rendements et de diminuer les doses d'azote.



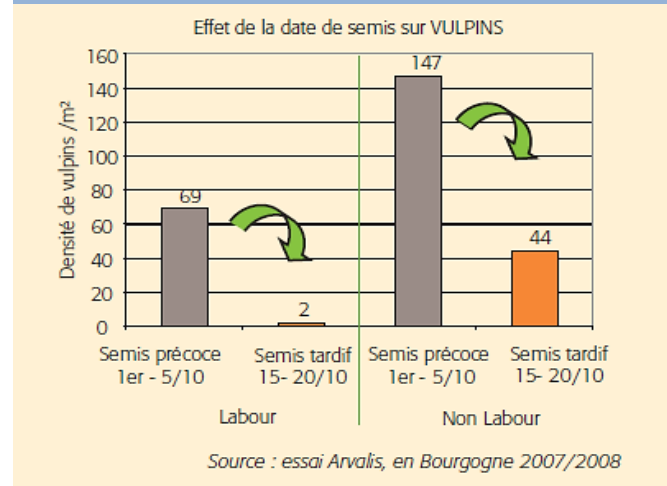
→ Evaluer l'intérêt d'un décalage de date de semis

En céréales à paille, un décalage de la date de semis permet de limiter les levées des graminées automnales. L'efficacité de cette technique est d'autant plus importante qu'elle est couplée à un faux-semis.

Au-delà d'un décalage de 15 jours, il faut bien évaluer le bénéfice par rapport au risque. En effet, cette technique présente également des inconvénients comme : des conditions d'implantation plus difficiles, une diminution de potentiel de rendement, etc.

Notons qu'en colza, cette technique n'est pas recommandée.

Effet de la date de semis sur Vulpins



Pour en savoir plus :

<http://www.r-sim.fr>

<http://www.infloweb.fr>



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement